



Monsieur Laurent MOSAR
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 24 février 2010

Monsieur le Président,

Par la présente, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration.

Le 23 avril 2009, la Chambre des Députés a adopté à la l'unanimité une motion invitant le Gouvernement à déclarer la participation du Grand-Duché à la Journée Internationale contre l'homophobie (IDAHO) qui a lieu tous les ans à la date du 17 mai. De même, la Chambre avait invité le Gouvernement à prévoir des campagnes d'information et de sensibilisation à cette occasion.

Dès lors, j'aimerais demander à Madame la Ministre :

- Quelles suites le Gouvernement a-t-il d'ores et déjà donné à la motion citée ci-dessus ?
- Est-ce que le Gouvernement compte conférer la mise en pratique de la motion au Centre pour l'Égalité de Traitement ? Dans la négative, quel organisme gouvernemental se chargera alors du dossier ?
- La date du 17 mai 2010 approchant à grands pas, les campagnes d'information et de sensibilisation évoquées sont-elles déjà en élaboration ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération.

Marc Angel
Député